

Présents :

Didier BERTHOLY
Céline DROUAULT
Christophe LAMBERT
Ellie LESUR
Philippe PONSARD
Nicolas TAILLANDIER

Chef de projet – Pays de Tulle
Chef de projet – Pays du Haut Limousin
Chef de projet Leader - GAL Châtaigneraie limousine
Chef de projet – Pays Ouest Creuse
Directeur – Gal Pays de Guéret
Directeur – Pays de Combraille en Marche

Excusés :

Sylvain DEHUREAU
Gilles DURHONE

Chargé de Mission Accueil – Pays de Guéret
Chargé de mission Habitat – CC Juillac - Loyre-Auvézère

I – SUITES DE L'AG DU 01/07/11

1. Validation et diffusion du CR

Le Compte-rendu établi par l'Unadel est complété puis validé.
Diffusion auprès de l'ensemble des invités prévue pour fin septembre.

2. Mise en œuvre des chantiers identifiés pour l'Adélim le 01/07.

PISTES	OBJECTIFS	DECLINAISON OPERATIONNELLE	REFERENTS
La formation	<ul style="list-style-type: none">Mobiliser l'expérience des professionnels sur le contenu des formations en région,Identifier les besoins de formation des agents en poste,Apporter une réponse aux besoins exprimés.	<p>La « perche » a été tendue par l'IUP « aménagement du territoire et valorisation du patrimoine bâti » le 01/07 sur un rapprochement.</p> <p>Il peut se faire autour :</p> <ul style="list-style-type: none">Des contenus de la formation initiale,De la possibilité de mobiliser leurs enseignements pour VAE et formation continue des agents (cf expérience de Nathalie Pavageau).	Céline Ellie
Les échanges	<ul style="list-style-type: none">Confronter et enrichir les valeurs, les postures et les pratiques,Répondre aux besoins d'apports ou d'appui (méthodologique, d'expériences) qui ne relèvent pas d'une formation. <p><i>NB : ces temps d'échanges seront le cas échéant ouverts à des non-professionnels (élus, acteurs locaux)</i></p>	<p>Les questions d'animation, de participation, mobilisation des acteurs sont revenues souvent dans les débats.</p> <p>Que mettent les professionnels derrière ses notions ? Quelle place leur donnent les professionnels dans leurs pratiques ? Ces questions font également écho aux rencontres citoyennes de Tulle en 2009.</p> <p>Elles fournissent la matière à un second temps d'échanges à programmer en fin d'année ou début d'année 2012.</p>	Didier Christophe

<p>Les propositions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Porter un regard et un discours de professionnel sur le développement local en région Limousin, • Faire connaître et reconnaître les métiers du développement local en région Limousin, • Faire connaître et reconnaître l'Adélim comme un interlocuteur sur les questions du développement local et de ses métiers. 	<p>Les questions des statuts, des conditions de travail et de rémunération, de la contractualisation sont évoquées. Mais, pour répondre à l'objectif de reconnaissance auprès des collectivités employeuses ou partenaires sur ces questions, l'Adélim doit d'abord confirmer sa capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mobiliser les professionnels, • construire une vision et un discours partagé, ce qui passe par la réussite des deux premiers chantiers. <p>De façon immédiate, la question de l'ingénierie territoriale est un champ d'investigation urgent pour 2 raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • elle fait partie des thèmes de travail du RRL qui attend des propositions des professionnels, • 2 territoires limousins participent à l'action de recherche-développement qu'ETD a lancé cet été sur ce thème. 	<p>Philippe Nicolas</p>
--------------------------------	--	--	-----------------------------

Rendez-vous est pris pour la fin de l'année (ou début 2012) pour :

- Présenter ces premières traductions opérationnelles à l'ensemble des agents,
- Organiser le second temps d'échanges sur l'animation, la participation et la mobilisation,
- Découvrir d'autres expériences de développement local en Limousin (si format journée retenu).

II – ELECTION DU BUREAU

Président : Christophe Lambert
Vice-Présidente et Secrétaire : Ellie Lesur

Trésorière : Céline Drouault

III – QUESTIONS DIVERSES

1. Adhésion à l'Adélim

Il est proposé d'ouvrir la possibilité aux agents hors région Limousin mais participant à des actions de développement local qui intéressent des territoires limousin de pouvoir adhérer à l'Adélim s'ils le souhaitent. Une information leur sera donnée sur l'existence d'un réseau d'agents dans leur région administrative.

Attention : ce point nécessite une modification des statuts.

2. Participation aux réunions de l'Adélim

Les participants ne représentent pas leur structure. La mention de cette dernière n'est faite que pour « attester » de leur qualité de professionnel en activité sur le territoire régional (cf article 5 des statuts). Liberté est laissée à chacun de négocier (ou non) sa participation aux réunions statutaires de l'Adélim sur son temps de travail.

3. Toilettage des statuts

Certaines dispositions méritent être revisitées :

- L'obligation d'exercice en région (cf point 1),
- L'obligation d'avoir une fonction salariée : ouvrir aux personnes en recherche d'emploi en Limousin ?
- L'opportunité d'avoir un bureau et un conseil d'administration...

La réunion s'achève vers 13 h.

Le 10 octobre 2011

Le Président,
Christophe Lambert

